

EXTRAIT DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La présente politique adoptée par le conseil d'administration du Collège Mont-Royal le 9 mars 2022.

La politique de développement du Collège Mont-Royal valorise l'enseignement relatif à la protection de l'environnement, les actions pour réduire l'empreinte écologique tout en s'impliquant dans la communauté. Le collège intègre des pratiques favorisant le développement durable dans son processus décisionnel et dans les directives administratives et souhaite offrir aux élèves et au personnel des possibilités concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Voici un résumé de notre politique inspirée des principes de la Loi sur le développement durable.

1. Gouvernance scolaire

- Création du *Comité environnement* composé d'élèves et de membres du personnel dont le but est de promouvoir des actions permettant de conscientiser les élèves aux enjeux environnementaux;
- Choix du fournisseur de l'uniforme scolaire valorisant la création et la fabrication de produits québécois;
- Choix d'une firme d'entretien ménager qui collabore à l'effort de respect des règles environnementales en utilisant des produits écologiques conçus par leur laboratoire;
- Service de traiteur de la cafétéria valorisant l'achat de produits de saison ou locaux;
- Rapport annuel de gestion ou de suivi des activités en développement durable transmis au ministère de l'Éducation.

2. Enseignement et activités éducatives ou ludiques

- Élaboration de situations d'apprentissage relatives au développement durable à tous les niveaux dans certaines matières ciblées;
- Formations et ateliers sur les bonnes pratiques en matière de développement durable;
- Rédaction d'articles « École verte » au journal étudiant;
- Activités lors des journées thématiques environnementales;
- Entretien des murales vertes dans les différents locaux du collège;
- Projets verdissement et embellissement avec les plantations de bulbes de fleurs;
- Sensibilisation auprès des élèves et du personnel au mode de transport actif (marche, vélo, transport en commun et covoiturage);
- Sensibilisation des élèves et du personnel en ce qui concerne le recyclage et compostage;

3. Infrastructures et ressources matérielles

- Politique d'achat qui favorise les produits durables, écologiques et fabriqués au Québec;
- Installations de supports à vélos;
- Virage numérique favorisant la réduction de la consommation de papier;
- Installation d'une zone de conditionnement physique extérieur afin de promouvoir les saines habitudes de vie;
- Planification des travaux pour assurer le respect des normes environnementales (climatisation, toit blanc, réservoirs, etc.);
- Achat de bacs et choix d'une firme de recyclage des masques utilisés;
- Installation de fontaines de remplissage des bouteilles d'eau pour encourager la réduction des bouteilles de plastique à usage unique;
- Installation de postes de tri, de recyclage et de compostage.

4. Partenariat avec la communauté

- Nettoyage des parcs, embellissement des espaces lors de journées;
- Collaboration de nos élèves à la distribution d'arbres dans la communauté;
- Participation de nos élèves de la brigade verte lors d'activités dans le quartier.